



Mairie de 71600

*Vitry En Charollais*

Téléphone : 03.85.81.14.40

Fax : 03.85.81.48.07

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VITRY EN CHAROLLAIS  
EN DATE DU 29 JANVIER 2016**

Le 29 JANVIER deux mille seize à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vitry En Charollais, dûment convoqué le 25 JANVIER deux mille seize, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Monsieur Daniel THERVILLE.

**Etaient présents :**

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire,  
Madame Catherine ROY, Monsieur Jean-Yves GRILLET, Madame Michelle MERLE,  
Monsieur Jacky PERREAUT, Adjoints au Maire  
Monsieur Eric MOREAU, Madame Corinne MARTIN, Monsieur Paul DESPIERRES,  
Madame Marie-France BLANCHARD, Monsieur Emmanuel MICHELET, Monsieur  
Jean DESCOURS, Monsieur Jérôme GRILLET, conseillers municipaux.

**Etait excusés :**

Madame Rosa MALANDAIN avait donné pouvoir à Madame Michelle MERLE  
Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT avait donné pouvoir à Monsieur Jérôme GRILLET

Monsieur Emmanuel MICHELET est désigné secrétaire de séance.

En ouverture du conseil, Monsieur le Maire informe que :

- Madame Marie France BOUIT, dûment convoquée en remplacement de Madame Yvette DESSERPRIT, a fait parvenir en mairie le jeudi 28 janvier, une lettre mentionnant son désir de ne pas siéger au conseil municipal. En application du Code Electoral et du règlement du Conseil Supérieur des Collectivités Territoriales, les candidats suivants inscrits sur cette liste seront convoqués pour siéger et occuper le poste laissé vacant par cette démission.
- Le point concernant le schéma de mutualisation de la comcom est retiré de l'ordre du jour. L'avis du conseil municipal sur celui-ci n'est plus rendu nécessaire du fait de la fusion des 3 intercommunalités (PLM, CCVAL et Charollais) au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le compte-rendu de la précédente séance est lu et approuvé à l'unanimité

## **1 Subventions à destination du Groupe Scolaire Jean Gilbert**

Cette année un séjour au ski est programmé pour la classe de Mr BONIN. Le conseil se prononce pour attribuer une subvention par élève de 38.29 €.

Une deuxième subvention de 10.92€ est accordée pour les sorties de fin d'année scolaire. Ces 2 subventions sont en augmentation de 2% par rapport à 2015.

De plus, le conseil vote une subvention de 210€ par classe pour un intervenant extérieur pour la lutte. 3 classes sont concernées.

Ces 3 subventions ont été approuvées à l'unanimité.

Madame Catherine ROY indique qu'à la rentrée 2016, 83 élèves devraient être inscrits à l'école (91 à la rentrée 2015).

## **2 Indemnités des élus 2016**

Depuis 2 ans, l'indemnité appliquée au maire est de 34% de l'indice 1015 (maximum 43 %). Pour les adjoints le taux appliqué est de 14,7% (maximum 16,5%).

Le conseil se prononce, par 12 voix pour et 2 voix contre, pour reconduire ces taux.

## **3 Dépôt du dossier ADAP**

Madame Catherine ROY présente le diagnostic fait par l'agence APAVE concernant les 5 ERP (Établissement Recevant du Public) de la commune.

- La Mairie : Mises aux normes des sanitaires handicapés : abaissement du comptoir d'accueil et installation d'une boucle d'induction pour les mal entendant. Concernant la bibliothèque, la commune demandera une dérogation pour éviter l'installation d'un ascenseur, l'informatisation et la pose d'une sonnette permettant d'assurer le service.
- L'église : le nécessaire est déjà fait. Un certificat de conformité est demandé à l'entreprise BERNIGAUD;
- La salle de sports : Des petits travaux sont à réaliser comme la signalétique, l'abaissement des miroirs et des urinoirs et l'installation de laves mains.
- La salle des fêtes : C'est le bâtiment où la mise aux normes est la plus importante. Il faut créer des sanitaires pour personnes handicapées et abaisser le bar. Du fait de ces travaux importants, il paraît nécessaire de reconsidérer l'aménagement général. Une réflexion mériterait d'être engagée sur l'amélioration de ce bâtiment, (hauteur des plafonds, économie d'énergie, sas d'entrée ...)
- L'école maternelle : il est nécessaire de créer des sanitaires pour personnes handicapées. Du fait de contraintes techniques importantes une dérogation sera demandée.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour présenter l'agenda d'accessibilité à la préfecture.

Le conseil municipal se prononce également à l'unanimité pour autoriser le maire à signer tout document relatif à l'agenda et demandes de subventions éventuelles.

Les travaux programmés sur 3 ans sont estimés à 32 000€ TTC.

#### **4 Local infirmier: Bail commercial et fixation tarif location**

Le cabinet infirmier ouvrira le 01 février 2016. Un bail professionnel de 6 ans à compter de cette date est établi.

Le coût de l'aménagement est d'environ 5 500 € HT.

La discussion pour la fixation du loyer mensuel, charges comprises, fait ressortir 3 propositions :

- 6 mois gratuits puis 200 € par mois
- 200 € par mois
- 300 € par mois

La deuxième proposition est retenue par 11 voix pour, 2 contre, 1 abstention.

#### **5 Redevance d'occupation des sols**

Le conseil doit prendre une délibération pour que la commune perçoive la redevance télécom, d'un montant de 2274,17€ pour l'année 2014 et 2265,44€ pour l'année 2015.

Ces redevances doivent être ensuite reversées au SYDESL.

Délibération prise à l'unanimité.

#### **6 Avancement du dossier logements pour les aînés**

L'OPAC de Saône et Loire a émis un avis favorable lors du comité d'engagement du 12 janvier, concernant le projet de création d'habitat seniors. Il prévoit de créer 7 logements dont l'un pourrait être destiné à l'installation de profession médicale. Les travaux devraient commencer fin 2016 pour une livraison dans l'année 2017. La première réunion est prévue le 3 février.

#### **7 Le point sur le dossier CRI**

Les premières négociations concernant le plan social ont débutées le 6 janvier, elles concernent principalement le reclassement et la formation des salariés et les indemnités de départ.

Le comité d'entreprise d'Eternit, propriétaire du terrain de foot situé sur notre commune doit vendre ce bien. Le conseil doit se prononcer sur l'exercice de son droit de préemption sur ce bien immobilier.

Le conseil décide par 12 voix pour et 2 contre d'exercer ce droit.

#### **8 Le point sur le dossier Charollais Biogaz**

Un compte-rendu est fait de la réunion de la commission « environnement méthanisation » du 26 janvier. Patrick DUCZMAN (CPECB) était présent. Jean Pierre CALLIER (Bon Air à Vitry) était absent excusé. 3 points importants ont été évoqués.

- La municipalité ne contestera pas, devant la juridiction administrative, l'arrêté préfectoral modifiant les servitudes sur la parcelle concernée.
- Une suite favorable a été donnée à la proposition de NASKEO pour visiter l'unité de méthanisation d'OBERNAI en Alsace.
- La commission et les associations prendront rendez-vous avec les « politiques » (Président CD71, Députée et sénateur) pour évoquer le dossier.

## **9 Conseil des aînés**

Monsieur Jean DESCOURS informe que la première réunion a eu lieu le 14 janvier 2016 en présence de 18 personnes. Le Maire était présent. La prochaine est prévue le 16 février 2016. Le règlement intérieur est en cours d'élaboration par ce conseil.

## **10 Mise à jour des commissions municipales**

Madame Yvette DESSERPRIT faisait partie de la commission « liste électorale ». Compte-tenu de sa démission du Conseil Municipal son remplacement est demandé. Aucune autre personne ne souhaite participer à cette commission.

Par ailleurs Madame Michelle MERLE souhaite intégrer la commission travaux : acceptée à l'unanimité.

## **11 Questions diverses :**

- Emmanuel MICHELET informe que le résultat du recensement 2015 de la commune fait apparaître une population de 1162 habitants dont 25 double-comptes.
- La contribution au SDIS pour l'année 2016 s'élève à 44 642€ (45 212€ en 2015) et redeviendra à la charge de l'intercommunalité.
- Monsieur Jacky PERREAUT présente un règlement intérieur pour le city stade dont les points clefs ont été élaborés à l'initiative du conseil des jeunes. Le Conseil Municipal le valide à l'unanimité. Il sera affiché sur place.
- Monsieur Jean-Yves GRILLET nous informe des différents travaux, en cours et à venir. Les employés communaux ont participé à la réalisation du cabinet d'infirmière, notamment la peinture. Ils vont commencer la réfection des vestiaires de la salle de sport avec la pose de la faïence. Ils ont également achevé la pose de la clôture du stade de foot. L'entreprise Bouhet va réaliser courant février le curage d'environ 2 kms de fossés aux Regons, Le coût est de 1,16€ le mètre.
- Monsieur Eric MOREAU demande qu'une réflexion soit apportée sur les lieux dits de la commune avec l'obligation réglementaire de procéder à la numérotation de chaque maison.
- Monsieur Jérôme GRILLET remarque que des parents se plaignent du comportement de certains enfants au cours des NAP. Madame Catherine ROY signale qu'un courrier a été envoyé aux parents concernés. Le conseil prendra des décisions si cette situation perdure.
- Le conseil municipal est informé que :
  - l'association USEP Bourgogne a demandé l'utilisation de la salle de sport du lundi 14 au vendredi 18 mars 2016 ainsi qu'une salle de réunion pour la formation d'animateurs. Le conseil donne un avis favorable
  - la date du repas des aînés est fixée au 27 novembre 2016 à la salle des fêtes.
  - la station Shell chez Euroscar ouvrira le 01 février 2016. Cette station est ouverte uniquement aux poids lourds

- Monsieur BONIN a reçu des instructions de l'académie pour fermer les classes pendant la journée suite à l'état d'urgence. Des sonnettes seront mises en place par les agents techniques.
- Mr et Mme Bonnot Pothonnier souhaitent avoir les clefs du logement des Charmilles avant le 01 mars. Le conseil donne son accord pour donner les clés le 23 février 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

M Daniel THERVILLE	Mme Catherine ROY	M Jean-Yves GRILLET
Mme Michelle MERLE	M Jacky PERREAUT	M Eric MOREAU
Mme Corinne MARTIN	M Paul DESPIERRES	Mme Marie-France BLANCHARD
M Emmanuel MICHELET	M Jean DESCOURS	M Jérôme GRILLET
Mme Rosa MALANDAIN	M Jean-Pierre BOUILLOT	